Saint-Gervais

BULLETIN MUNICIPAL - JUILLET 2017

Classe nature en Chartreuse
pour les trois classes
de Cognin les gorges

édito

Persévérons dans notre engagement !

Dans les années 70 Saint-Gervais a plutôt bien résisté à un phénomène d'exode rural largement répandu en France. Aujourd'hui notre population reste stable, mais force est de constater que la disparition de notre commerce multiservices et l'absence de certains services à la population pourraient fragiliser notre attractivité.

Cette année la menace de voir une classe de maternelle fermer à Saint-Gervais faute d'un nombre d'inscriptions suffisant est une alerte que nous avons prise très au sérieux. La mobilisation des élus, des enseignante et des parents des autres communes du regroupement scolaire a permis de changer les décisions de la Direction de l'Académie mais nous devons rester vigilants.

Face à la baisse des dotations de l'État, quelles sont les options qui s'offrent à nous, élus de Saint-Gervais pour garder à notre village son dynamisme ? Elles sont claires : comme toujours dans l'histoire, c'est en misant sur l'ouverture, l'accueil et la solidarité que nous nous en sortirons. Nous misons aujourd'hui sur l'atout du tourisme. Les petites communes comme la nôtre ont-t-elles d'autres choix pour perdurer ?

Cette décision s'appuie sur une série d'évènements à venir dont la convergence confirme la volonté régionale et départementale de donner un nouvel essor touristique à notre région. En témoignent les projets suivants :

- La véloroute de la vallée de l'Isère, dont le tracé entre la Drôme et Saint-Gervais, soit 32 km, sera très prochainement achevé. Point d'arrivée de ce tronçon, la commune de Saint Gervais sera désignée - relais d'information - et signalée, grâce à la réalisation de son gîte communal, en tant que site d'étape et d'hébergement touristique avant de rejoindre la ViaRhôna. La véloroute de la vallée de l'Isère bénéficiera d'une forte communication sur l'ensemble de son parcours.
- La Fédération départementale de l'Isère de la pêche a par ailleurs le projet d'installer une plateforme de pêche au port de Saint Gervais et un service de barques.

D'autres projets touristiques, tel que la réouverture de l'encorbellement des Ecouges, la plus prestigieuse des portes du Vercors, sont en discussion au niveau du département.

N'oublions pas également que la réalisation du gîte communal a été rendue possible grâce aux subventions versées par le Département et la Région dans le cadre de l'appel à «Projets Structurants» lancé par le Département de l'Isère autour du prolongement de la vélo-route sur le territoire Sud-Grésivaudan (voir dossier budget pages suivantes).

À l'évidence, dans ce contexte favorable à l'essor touristique de notre région, le gîte que nous allons réaliser est un instrument déterminant pour notre futur !

Mais il n'est pas le seul. Sans désir et volonté de mettre en place des activités collectives et de dynamiser une vie associative, notre commune court le risque de se replier sur elle-même. Je ne peux imaginer qu'ici comme ailleurs le repli sur soi mène au bonheur auquel nous aspirons tous. Alors si vous avez envie de participer activement à la vie de la commune, de contrer la morosité par un engagement à la fois festif, convivial et citoyen, rejoignez les associations. Il est agréable de vivre à Saint -Gervais, apprécions cette qualité de vie.

Belles, bonnes et agréables vacances d'été à tous
et bonne lecture

Monique FAURE, maire.

Infos pratiques et Etat Civil

Horaires de la Mairie

11, place du Village
04 76 64 77 06
mairie.st-gervais@wanadoo.fr

La mairie est ouverte au public les lundis et vendredis de 13 h 30 à 17 h, le mardi de 13 h à 19 h 15 et le jeudi de 13 h 30 à 18 h.
Tous les matins l'accueil du public et l'accueil téléphonique sont assurés par l'agent postal.
Permanences du maire : les mardis de 15 h à 18 h et les lundis, jeudis après-midi sur rendez-vous.

Horaires l'Agence postale

11, place du village
04 76 64 78 00
apcsaintgervais@orange.fr

L'agence postale est ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, les mardis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h15.
Les services de l'agence postale :
- Opérations postales, opérations bancaires de dépannage (dépôt, retrait).
- Achat des cartes de cantine, de garderie et de TAP pour les 3 écoles du regroupement scolaire.
- Réservation des salles communales (salle des fêtes et maison de la Drevenne).

Les numéros utiles des services intercommunaux

Electricité Eau-Assainisement :
ZA les Lévées 38470 Vinay
04 76 36 90 57.
SICTOM Sud Grésivaudan (déchets ménagers) :
150 route de la Croix de May
04 76 38 66 03
Toutes les informations relatives au tri sont disponibles sur www.sictom-sud-gresivaudan.org.
Merci de respecter les points d'apport volontaires, en ne déposant aucun objet, sac à côté des moloks.

Rappel :

Les horaires de la déchetterie de Vinay :

ZA les Lévées, 38470 Vinay. Lundi, mercredi et jeudi : de 13h30 à 18h00, mardi et vendredi : de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00, samedi : de 09h00 à 18h00.

Les horaires de la déchetterie de Saint-Quentin-sur-Isére :

impasse de la rue aigue 38210 Saint-Quentin - sur - Isére. Lundi : de 14 h à 18 h mercredi et samedi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
L'interdiction de brûler les végétaux (arrêté préfectoral) : Ces déchets doivent être amenés en déchetterie.
La divagation des chiens est interdite. Nous rappelons aussi que les propriétaires de chiens doivent prendre toutes les dispositions pour éviter les aboiements incessants.

Les horaires de tonte, travaux de jardin : L'usage de tous les appareils susceptibles de causer une gêne sonore n'est autorisé qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Si vous recevez la télévision par une antenne rateau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes, contacter l'Agence nationale des Fréquences au 0 970 818 818 (appel non surtaxé, prix d'un appel local).Pour plus d'informations:www.recevoirlatnt.fr

Programme Zéro Phyto

Peut-être en avez vous entendu parlé de la Loi Labbé ? Applicable depuis le 1er janvier, la loi Labbé prévoit dans l'ensemble des espaces publics, l'interdiction de l'usage de certains produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voieries.
Concrètement l'utilisation des désherbants est interdite dans les espaces ouverts au public, et les terrains sportifs ainsi que sur la voierie. Le cimetière sera concerné en 2018.
Ainsi, dans le cadre du plan de contrôle Eau et Nature 2017, l'Agence Française pour la biodiversité et le service police de l'eau de la Direction Départemental des Territoires ont engagé une démarche de contrôles programmés et préventifs des communes. Suite à ces visites la commune de Saint Gervais n'utilise donc plus de désherbants. Ce qui explique que, par ci, par là, sur la commune quelques herbes folles échappent aux mains de nos employés techniques. En attendant de trouver de nouvelles solutions, ils ont adopté le désherbage manuel. Alors merci pour votre indulgence !

Etat Civil
Depuis le 1er janvier 2017

Naissances
RAMBERT Lina, Corinne, Sandra née à la Tronche le 05 janvier 2017
GOVART Loïck, Arnaud,André né à la Tronche le 25 mai 2017

Déces
MEILLAND Georges décedé le 13 janvier 2017 à St Marcellin
NOVEL Simone, veuve PASCAL, décédée le 09 juin

Mariage
ROCHAS Stéphanie et MANGIONNE Denis, le 18 mars 2017
MABILLE Isabelle et QUERON Gilles, le 06 mai 2017

Brèves Mairie

Réorganisation des personnels

Depuis quelques mois les services de la mairie ont été réorganisés. Notre secrétaire de mairie, Delphine Michel accueille le public les après-midis, le matin elle se consacre à travailler sur des dossiers qui demandent de plus en plus de temps et de compétences.
Karine Jaillet, notre employée postale s'occupe quant à elle du standart, de l'accueil de la mairie le matin et de différentes administratives de la mairie.
Vous les avez sûrement croisés dans notre village, une tondeuse à la main ou en train de sillonner les routes communales avec le véhicule de service. Ce sont nos employés communaux Gilbert et José. Ce duo ne ménage pas leurs efforts pour rendre la commune plaisante et propre. Nous avons la chance d'avoir des employés polyvalents, volontaires et complémentaires.
Et bien sûr Erminia Laporte, qui, avec sa casquette multifonctions, assure l'état des lieux et le ménage des salles communales et de la mairie. Son aide est précieuse lors des cérémonies organisées par la municipalité.

Gendarmerie

Que devient le bâtiment communal depuis le départ des gendarmes ? Après une rénovation des logements effectuée par nos deux employés techniques, Gilbert et José, la gestion des locations a été confiée à une agence. A ce jour, 4 logements sont occupés, le 5e est rénové, le 6e en cours de rénovation. Ils seront très prochainement disponibles à la location. D'ores et déjà, nous souhaitons la bienvenue aux familles qui occupent ces lieux et nous sommes heureux que la vie reprenne dans ce quartier.

Un été au centre de loisirs

Pas facile d'occuper les enfants durant la longue période estivale. Que vous habitiez la rive droite à la rive de gauche de l'Isère, la communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère a tout prévu. Les marbots (3/5 ans) ou les candelous (6/13 ans) font faire leur cinéma, rejoindre le monde aquatique, remonter au temps de la préhistoire, bref, pas de risque de s'ennuyer. Et pour les aventuriers, des mini-camps sont prévus.

Les inscriptions se font via le portail famille :
chambaran-vinay-vercors.portail-defi.net
Pour tout complément d'informations :
www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Les Ecoles

Parmi les changements du nouveau gouvernement, la possibilité est donnée aux municipalités de revenir à la semaine de 4 jours d'école, le décret d'application est entré en vigueur le 8 juin 2017.
Afin d'organiser un éventuel retour à cette semaine, le Syndicat Scolaire Intercommunal s'est accordé un an de réflexion et de préparation car une nouvelle organisation est à repenser et les incidences sont nombreuses (centre de loisirs, bus). La semaine de 5 jours sera encore d'actualité pour la rentrée 2017/2018

Gîte communal

Après avoir validé le projet de gîte de groupe, le conseil municipal, par le biais d'un marché public de travaux, a consulté les entreprises du bâtiment en vue de désigner celles qui interviendront.
Ce chantier démarrera à l'automne.

Repas du CCAS

Rendez-vous annuel et attendu par de nombreuses personnes, le repas organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune de Saint-Gervais a eu lieu le 5 février 2017 à la salle des fêtes. Après un bon repas, la cinquantaine de participants a passé un moment convivial et chaleureux. Martine De Gastines a animé cet après midi entre chansons et danses, certains se rappelleront longtemps du French Cancan. Alors, à l'année prochaine !

Le budget primitif 2017

Le budget de notre commune a été approuvé par le conseil municipal du 6 avril dernier à l'unanimité. Ce budget 2017 acte la décision municipale de doter notre commune d'un gîte. Une décision qui s'inscrit dans une stratégie à long terme de dynamisation touristique et qui, à moyen terme, fera bénéficier la commune de nouvelles ressources.

Des ressources en baisse

Ce budget 2017 est marqué par la perte des revenus de la gendarmerie au 31 décembre 2016. Cette perte de 57 000 euros sera en partie compensée par la location de ces locaux après leur rénovation. Une partie de ces six logements a d'ores et déjà été relouée dès le mois d'avril assurant ainsi des recettes à hauteur de 30 000 euros en 2017. Une deuxième tranche de travaux permettra de transformer les bureaux en logements. Au final, la commune retrouvera son niveau actuel de ressources.

La diminution des recettes est également imputable à la baisse des dotations de l'Etat qui touche l'ensemble des communes. Ainsi la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui s'élevait à 43 000 euros en 2013 est passée à 15 129 euros en 2017. Une baisse de 7 000 euros est également programmée en 2018.
In fine, l'année 2017 est marquée par un recul global de 58 000 euros de ressources financières.

Des dépenses ambitieuses et maitrisées

Le volet dépenses du budget illustre les options prises par l'équipe municipale lors du Débat d'orientation budgétaire (DOB). Les dépenses courantes sont pour partie constituées des remboursements d'emprunts pour un montant de 55 313 euros correspondant à l'extension de l'école, aux travaux du quai de la fonderie royale, des routes du port et de la minoterie, l'achat du tènement Triouleyre, l'achat du terrain dédié à la construction de l'école et les travaux des logements, ainsi que l'aménagement sur la zone 30 du secteur du port.

Un investissement pour l'avenir de la commune

La commune a saisi l'opportunité offerte par l'appel à projets structurants lancé par le Département de l'Isère à l'occasion de son second plan de relance 2016 pour proposer la réalisation d'un gîte communal. Dans la perspective de dynamiser le village en lui conférant davantage d'attractivité, les élus ont souhaité doter la commune d'un équipement destiné à accueillir les touristes. Cet équipement sera également disponible à la location pour les habitants. Soucieux de la bonne santé des finances communales, les élus de Saint-Gervais ont mandaté un expert afin de réaliser un audit destiné à vérifier la faisabilité de ce projet. La conclusion de cet audit a permis de valider son inscription au budget 2017 et mis en évidence sa rentabilité annuelle une fois l'emprunt remboursé. Ce gîte, dont les travaux débuteront à l'automne, sera réalisé sur le tènement de l'ancienne scierie Triouleyre au centre du village. Le montant global de la dépense s'élève à 650 501 euros HT, les subventions d'élèvent à 76% du montant des travaux. La commune quant a elle doit assumer un financement de 24% des travaux plus les frais d'études.

Une augmentation de 2 % des impôts locaux

Rappelons que les ressources de la commune sont constituées pour l'essentiel par la taxe d'habitation, la taxe foncière sur bâti et non bâti. Le recours à la hausse des impôts locaux est donc inéluctable pour permettre à la commune d'assurer les travaux indispensables à la qualité de vie de ses habitants et pour mettre en œuvre des projets d'avenir. Cette hausse sera de 2 % afin de compenser en partie la diminution de la dotation de l'état.

De plus, l'harmonisation de la fiscalité des trois anciennes intercommunalités, désormais saint Marcellin Vercors Isère, va engendrer une hausse des taux.

La nouvelle intercommunalité a en effet fixé une part communautaire des taxes uniques. Comme la loi nous l'autorise, cette augmentation sera lissée sur six années.

FONCTIONNEMENT DEPENSES

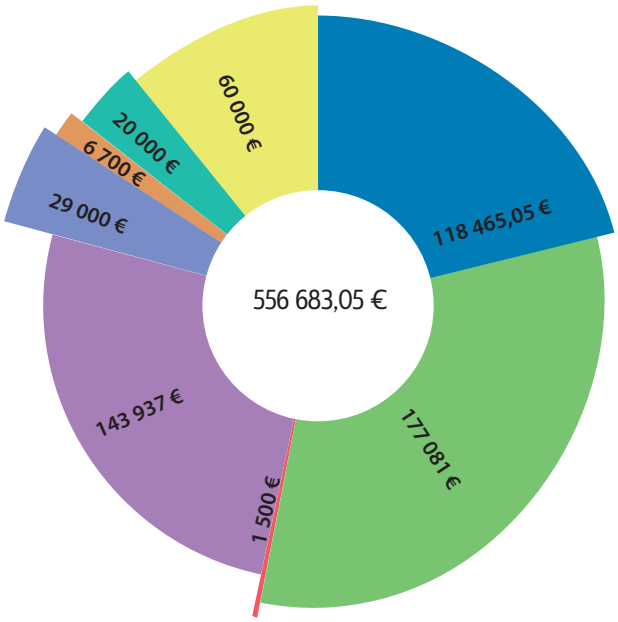

- Charges générales
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Virement à l'investissement

FONCTIONNEMENT RECETTES

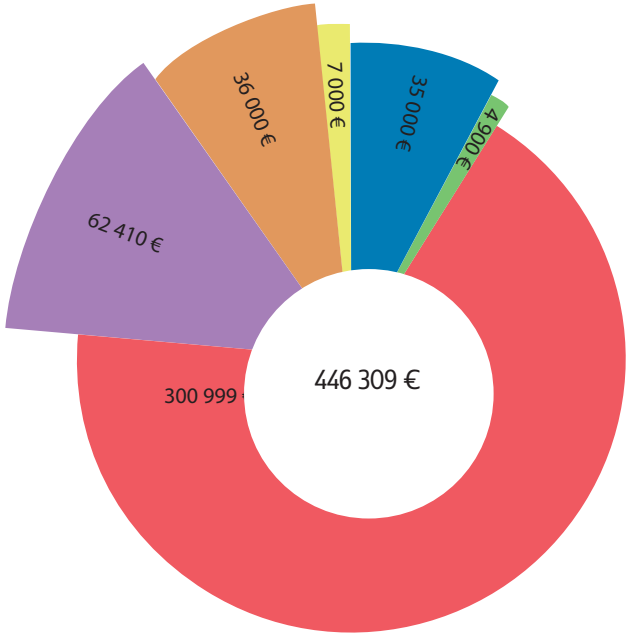

- Atténuations de charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courantes
- Produits exceptionnels

Produits financiers = 0 €

Résultat de fonctionnement reporté : 110 374,05 €
Total recettes cumulées fonct. : 556 683,05 €

INVESTISSEMENT DEPENSES

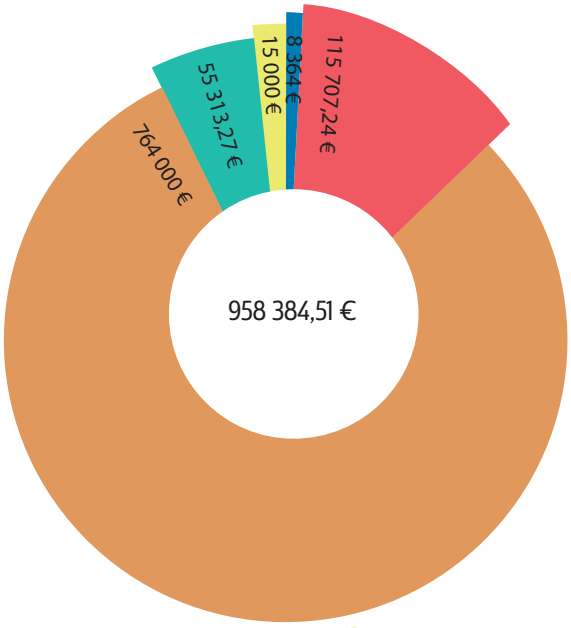

- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours : PROJET GITE
- Dépenses imprévues
- Remboursement d'emprunts

Déficit d'invest. reporté : 58 041,49 €

INVESTISSEMENT RECETTES

28 800 €
Dotations Fonds divers de réserves

43 626 €
Subventions d'investissement

60 000 €
Affectation du fonctionnement

60 000 €
Virement de la section de fonct. vers l'investissement

70 000 €
Prêt pour travaux divers

254 000 €
Emprunt LT pour Projet Gîte

500 000 €
Prêt relais pour projet Gîte

Interco' : mode d'emploi

Née au 1er janvier 2017 la communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère est issue de la fusion des intercommunalités de la Bourne à l'Isère, de Chambaran Vinay Vercors et du Pays de Saint-Marcellin. Cette nouvelle intercommunalité regroupe 47 communes pour 43 853 habitants et son organisation est semblable à celle d'une commune.

Le conseil de communauté est l'équivalent du conseil municipal à l'échelle intercommunale. Il rassemble les conseillers communautaires, désignés parmi les conseillers municipaux, de chacune des communes membres de l'intercommunalité.

Le nombre de conseillers par commune dépend de son «poids démographique».

37 des 47 communes sont représentées par 1 conseiller (+ 1 suppléant), 5 communes par 2 conseillers,
3 communes par 3 conseillers,
1 commune par 6 conseillers,
1 commune par 12 conseillers.

Pour la commune de Saint-Gervais, le conseiller titulaire est Monique Faure et Pierre Morand est le conseiller suppléant.

Les services : Une communauté de services de proximité

La vocation de cette intercommunalité est d'être au plus près de ses habitants pour leur offrir des services de qualité : crèches, accueils de loisirs, ludothèques, médiathèques, écoles de musique, musées, centre aquatique, station de ski, eau potable, tri des déchets...
Une mission quotidienne de service public pour les 220 agents intercommunaux.
Une organisation répartie autour de 5 directions opérationnelles complétées par une direction support.

L'exécutif se compose comme suit:

M. Frédéric DE AZEVEDO président (Saint-André-en-Royans)

Mme Nicole DI MARIA première vice présidente : cohésion sociale, prévention et politique de la ville (Cras)

M. André ROUX 2e vice président : Développement économique et agriculture (Chatte)

Mme Geneviève MOREAU-GLENAT 3e vice présidente : ressources humaines, partenariats (Choranche)

M. Jean-Michel REVOL 4e vice président : Développement culturel, développement durable, projet de territoire (Saint-Marcellin)

Mme Dominique UNI, 5e vice présidente : Enfance et jeunesse (Saint-Vérand)

M. Jean-Marc VERNET, 6e vice président jeunesse : Collecte et valorisation des ordures ménagères (Vinay)

Mme Marie-Chantal JOLLAND, 7e vice présidente : Développement touristique et patrimoine (Saint-Antoine l'Abbaye)

M. Yvan CREACH, 8e vice président : Services techniques (Saint-Romans)

Mme Isabelle DUPRAZ-FOREY, 9e vice présidente : Aménagement du territoire et de la planification (Vatilieu)

M Vincent LAVERGNE, 10e vice président : Environnement et énergie et contrat rivière(Montagne)

Mme Amandine VASSIEUX 11e vice présidente : Economie numérique et politiques contractuelles (Pont-en-Royans)

M. Jean CARTIER 12e vice président : Eau et assainissement (Beaulieu)

M. Michel Gentil 13e vice - président : sport, loisirs et citoyenneté (Saint-Sauveur)

M. Jean Pierre FAURE 14e vice président : Insertion, emploi et développement de l'économie sociale et solidaire (Saint-Quentin-sur-Isère) ;

M. Sylvain BELLE 15e vice président : Finances (Saint-Hilaire-du-Rosier).

Le club de l'amitié

Chaque année début mars, le club de l'amitié de Saint -Gervais organise son concours de belote et coinche. Ce rendez-vous attendu des passionnés a eu lieu cette année le 9 mars 2017 à la salle des fêtes de saint-Gervais. Dans une ambiance conviviale, une trentaine d'équipes ont partagé leur passion des cartes. Tous les perdants sont repartis avec un lot et, tradition oblige, chaque gagnant de partie a payé à boire aux perdants. Cette année l'heureux gagnant du panier garni est le président du club des ainés de Rovon.
Rendez-vous pris pour l'année prochaine, n'hésitez pas à participer à cette belle après-midi.

Déception

La préparation d'une fête de village nécessite beaucoup de travail, avant, pendant et après l'évènement. Un travail récompensé par la présence des habitants. Mais malgré notre investissement, celui des bénévoles, des associations, l'aide de la mairie et le beau temps, cette année la participation a été décevante.
Découragés, déçus, fatigués aussi d'être trop peu nombreux, les membres du bureau seront démissionnaires lors de la prochaine réunion et ne se représenteront pas.
Si vous voulez que la fête de Saint-Gervais continue, vous devez vous mobiliser !

Cette année, la sécurité a du être renforcée suite aux directives de la préfecture. Toute cette logistique supplémentaire a été mise en place pour votre sécurité et pour que cet événement joyeux se passe sans drame. Pourtant une personne, juste avant le départ de la retraite aux flambeaux de samedi soir, a forcé le barrage par deux fois avec son véhicule. Cette attitude, nous la condamnons fortement. Cette incivilité est inacceptable et plus encore lorsque les vies des enfants sont en jeux.
Le comité des fêtes et moi-même tenons à remercier la mairie qui nous soutient et nous aide malgré les difficultés, les associations qui nous ont accompagnés encore cette année, le Sambo Krav Maga, la pêche Rovon /St Gervais, les chorales St Gervais/ Varacieux, Sindy pour la marque Captain Tortue, le sou des écoles, Magalie pour le maquillage, Rivière à sensations (paddle), les particuliers et les professionnels.

Notre but était que vous passiez de bon moment en notre compagnie merci à tous ceux qui ont joué le jeu.
Nous avons une pensée toute particulière pour Monette qui nous a quittés ce vendredi 09 juin 2017.

La présidente du Comité des Fêtes

J'ai moins de 26 ans

Mission Locale «Jeunes» Saint-Marcellin Vercors Isère

Je suis sorti(e) de l'école, du collège, du lycée ou de la fac et je me pose des questions sur mon avenir… Trouver un emploi, faire une formation ? M'investir dans un projet, partir à l'étranger, passer le permis ? Avoir des réponses sur la santé, le logement… Quelle que soit ma demande, la Mission Locale est à mon écoute pour m'aider à créer mon projet personnel et/ou professionnel en fonction de mes besoins. Pour m'inscrire (c'est gratuit) avec un conseiller professionnel qui m'accompagnera individuellement et répondra à toutes mes questions, j'appelle le 04 76 38 83 42 et j'obtiens un rendez-vous soit sur St Marcellin, soit sur Vinay, Pont en Royans ou Saint Quentin sur Isère selon mon lieu d'habitation.
Alors, n'hésitez plus, contactez-nous.

La garantie Jeunes : un coaching vers l'emploi pour les 16-25 ans

GJ Garantie Jeunes

Depuis septembre 2016, 82 jeunes sont entrés sur le dispositif de la Garantie Jeunes. Deux conseillers dédiés leur apportent un coaching renforcé en collectif et en individuel sur un an. L'objectif est de leur transmettre les bons outils et les codes pour aller vers l'emploi, la formation. Entrer dans la Garantie Jeunes, c'est un engagement réciproque sur 1 an. Pour sécuriser les parcours et faciliter la mise en œuvre des projets, une allocation est versée mensuellement.
La « mini entreprise » Garantie Jeunes permet à chacun de travailler sur son projet, en multipliant les expériences professionnelles (stages, contrat, bénévolat), en reprenant une formation, en rencontrant les acteurs locaux (logement, mobilité, budget….), en faisant des choix.
Ce dispositif a permis des moments de rencontres et d'échanges avec des responsables de structures ou d'entreprises qui ont accepté de rencontrer les jeunes pour :
- Leur permettre de réaliser des stages ;
- Leur faire visiter leur entreprise, leur parler de leur métier ;
- Les mettre en situation de simulation d'entretien.

Envie de participer à cette aventure ?
Vous avez entre 16 et 25, vous avez envie de booster votre recherche d'emploi, vous pouvez rencontrer une conseillère pour savoir si vous êtes éligible pour la GJ (Garantie Jeunes)…
Vous êtes responsable d'entreprise, gérant, responsable des ressources humaines, vous avez envie de transmettre un peu de votre expérience et peut-être de votre passion pour un métier, ou vous avez des besoins en recrutement, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Barnier ou Mr Benhacene.

Pour contacter la Mission Locale :
04.76.38.83.42 ou missionlocale@pays-saint-marcellin.fr

Super séjour en Chartreuse !

Nous sommes partis en classe nature 5 jours avec toute l'école. Au cours de cette semaine, nous avons appris à reconnaître les empreintes d'animaux grâce à nos animateurs, à classer les animaux qui vivaient dans la rivière du Cirque Saint-Même (nous avons pêché des larves). Nous avons aussi visité le château de Montbel. Certains d'entre nous ont même joué au guide touristique en rapportant ce que nous avions appris à un groupe de randonneurs. Nous avons visité une scierie et certains ont décidé de travailler dans ce domaine plus tard. Pour finir, nous avons étudié les plantes et les fleurs : nous avons pu admirer des sabots de Vénus, la plus grosse orchidée d'Europe. Nous avons aussi beaucoup marché et parfois c'était difficile donc certains ont râlé ! Nous avons trouvé des larves de salamandre. Le soir, après avoir pris notre douche, nous avions plein de jeux à notre disposition et même une table de ping-pong et un babyfoot.
Nous prenions ensuite nos repas (trop bons !!!) avec tous les élèves et les adultes qui nous encadraient. Tous les soirs, nous avions une veillée. Celles que nous avons préférées ce sont la soirée casino et bien sur la boum ! Ensuite il était temps d'aller nous coucher. Nous partagions notre chambre avec des copains et copines. C'était super. C'est grâce aux mairies de Cognin, Malleval, Rovon et St Gervais et au sou des écoles que nous avons pu partir. Alors nous tenons à les remercier ainsi que les adultes qui nous encadraient : Agnès, Greg, Christelle, Laetitia et Orlane. Et aussi nos animateurs, Patrice, Sébastien, Thierry. Nous voulions tous rester plus longtemps mais il a fallu quand même rentrer.

- 74 élèves sont partis c'est à dire les trois classes de Cognin les gorges : CE2, CM1 et CM2.
- 9 adultes accompagnaient : 4 maîtresses et 5 adultes supplémentaires (merci à eux !)
- Nous sommes partis 5 jours, du lundi 29 mai au vendredi 2 juin.
- Nous étions hébergés au centre du Villard, à Saint Pierre d'Entremont Isère.
- Comment était financé le séjour ? Les mairies et le sou des écoles ont participé au financement et nous avons obtenu une subvention du parc Chartreuse. Les parents payant le reste. Nous remercions vraiment tous ces partenaires sans qui nous n'aurions pas pu mener à bien ce beau projet.

Les élèves de Cognin les Gorges

Journal d'information de la commune de Saint-Gervais - Directrice de publication : Monique Faure - Rédaction : Danielle Chanet
Communication - Maquette : Studio JC Monnier - Photos : Fotolia, DR - Imprimeur : Savigny